



Temps d'échange et de travail, ce séminaire a permis de discuter les grands enjeux que révèlent nos modes de vie.

Deux questions ont guidé les réflexions :

- Comment les pratiques et les usages, individuels ou collectifs, dessinent nos territoires ?
- Quelles évolutions sont à l'oeuvre, et méritent d'être accompagnées, révélées à l'heure de l'urgence climatique et environnementale ?

Des acteurs locaux sont venus, partager leurs expériences et la manière dont ils adaptent leurs façons de travailler aux nouvelles attentes locales (produits, commercialisation, implication des citoyens ou des consommateurs...).

Alimentation, commerce, énergie, culture, loisirs, eau... Si les thèmes n'étaient pas choisis au hasard, les débats ont montré que ces sujets, pourtant divers, sont tous traversés par des préoccupations communes : se réapproprier nos ressources, anticiper et identifier nos potentiels locaux, retisser des liens puissants et de nouvelles coopérations à toutes les échelles, promouvoir une approche positive de la sobriété...

Avec ces séminaires, le Syndicat du SCoT Pays Basque & Seignanx souhaite :

- ➔ **Créer des espaces de débats et d'échanges productifs et conviviaux entre les acteurs du territoire**
- ➔ **Nourrir les réflexions locales, par le partage d'exemples et de démarches concrètes**
- ➔ **Comprendre les leviers à activer pour faire évoluer le modèle d'aménagement**



Ce séminaire s'est tenu à Saint Palais
 Retrouver le en images et vidéos sur le site
 du Syndicat du SCoT : <https://www.scot-pbs.fr/>

**RÉSEAUX DE VIES, RÉSEAUX DE VILLES...
 OU COMMENT L'ÉVOLUTION DES PRÉOCCUPATIONS
 FAIT ÉVOLUER LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ET
 D'AMÉNAGEMENT ?**

**SYNTHÈSE
 DES DÉBATS**



pour
comprendre

Un séminaire ponctué de témoignages...



«Qu'est ce qu'on veut comme vie dans ce territoire en 2030 ? (...) Je crois qu'un schéma doit être forcément ambitieux, je crois qu'un projet collectif doit aller au-delà de ce qu'on fait aujourd'hui ; il faut aller vers ce qu'on a envie de faire.»

Paxkal INDO, Président du Conseil de Développement



«Nous les paysans du Pays Basque ou de Seignanx, on a les moyens de nourrir beaucoup plus de monde qu'actuellement. Donnons nous donc les moyens... qu'on nous donne les moyens, qu'on laisse les quelques terres qu'il reste et installons les jeunes agriculteurs qui veulent venir»

Philippe DARRICAU, Maraîcher



«Ce que l'on sent c'est qu'il y a une appétence de plus en plus importante, une prise de conscience de la nécessité de ces coopérations de ces décroissements, de s'interroger sur la façon dont on fait le développement économique et dont on vient le porter collectivement. Ce qui me paraît particulièrement intéressant c'est la nécessité d'une permanence quant à la façon dont on pense les territoires, sous toutes leurs formes.»

Stéphane MONTUZET, directeur
Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx

«Les centres-villes existants que sont Saint Palais, Mauléon, Cambo, Hasparren, Saint Jean Pied de Port..., doivent être des centres de vie. Il ne faut pas attendre que le prix du foncier pousse les gens à s'installer à l'intérieur mais avoir une vraie réflexion pour que ces lieux continus d'être rayonnants et attractifs par la qualité des services commerciaux et de tous les services qui pourraient exister»

Peyo IDIART, commerçant
Président de «Pays Basque au Coeur»



«Le SCoT c'est ça, c'est casser les frontières administratives et unir un territoire, un bassin de vie pour des projets communs qui pourraient irriguer les Landes, le Pays Basque, et pourquoi pas le Béarn, et si on va plus loin Euskadi, Navarre...» «Le SCoT peut aider à ce qu'il y ait de la fluidité entre les territoires.»

Patxi BELLY, travailleur indépendant
créateur de MezenasGO



«Si on veut impulser une transition écologique sur le territoire, il faut associer les habitants de ce territoire là. (...) Aujourd'hui, ce dont on a besoin c'est que les services publics nous permettent de développer des unités de production pour couvrir les besoins et ainsi avoir un circuit court de l'énergie.»

Patxi BERGARA, directeur général d'Enargia
fournisseur local d'énergies renouvelables

➔ Retrouvez ces intervenants en vidéo sur le site du Syndicat du SCoT : <https://www.scot-pbs.fr/>

...et d'ateliers de travail

Plusieurs acteurs locaux sont venus présenter leurs expériences et leurs approches du territoire dans le cadre de deux tables rondes (cf. ci-contre).

Ils ont également participé aux côtés d'élus, techniciens et autres acteurs publics ou privés intéressés par le projet de SCoT aux ateliers de travail. Un jeu de cartes, composé de mots et d'images clés adapté à chaque thème, a permis aux participants de débattre et de formuler des enjeux auxquels le SCoT Pays Basque & Seignanx, mais également d'autres politiques locales devront répondre.

En matinée, ont été abordés :

- le commerce
- les équipements et services
- la culture et les loisirs

Les questions préalables qui sous-tendaient ces ateliers :

Quels sont les attendus des habitants et des usagers ?

Les réseaux de vi-ll-es du Pays Basque et du Seignanx répondent-ils à ces besoins ?

Quelles évolutions prévisibles ?

L'après midi, trois ateliers étaient organisés :

- l'eau
- l'alimentation
- les énergies

A l'heure de la transition environnementale et climatique, comment rendre nos vies, nos villes et nos territoires plus résilients ?



Les enjeux exprimés

Reconnaitre et promouvoir la diversité des modes de production, de vente et d'achat.

La diversité des offres commerciales, des productions locales ou des modes d'achat doit être caractérisée et reconnue. Fort de cette connaissance, ces offres riches et complémentaires seront mises en synergie plutôt qu'en concurrence. Le SCoT devra veiller à organiser l'offre commerciale en résonance avec les réseaux de vi(II)es. Il s'agira de concilier l'aménagement du territoire avec les nouveaux modes de distribution et de consommation et à organiser les différents types de commerces (maîtrise des m² commerciaux, répartition et/ou localisation de l'appareil commercial).

Maintenir une offre de proximité et faciliter la mise en place de nouveaux services commerciaux

Cette offre de proximité s'entend tant par la présence commerciale, permanente ou non, dans les centralités que par la mise en place de formes de commerce nouvelles ou à remettre au goût du jour (magasin de producteurs, e-commerce, commerçants ambulants...). Le SCoT devra veiller à un redéploiement du commerce facilitant cette proximité et participant à la praticité du territoire.

Faire converger le champ de la politique commerciale avec les différentes politiques publiques.

Le commerce est une composante essentielle de l'organisation des villes, de leur attractivité et de l'animation des espaces. Le SCoT devra penser l'organisation de l'appareil commercial dans un temps long et aux différentes échelles ainsi que déterminer et conditionner les implantations commerciales au regard des autres enjeux du territoire. Il pourra soutenir le rôle des centres-villes et centres-bourgs, promouvoir la résorption de la vacance, rappeler la nécessaire connexion entre développement commercial et le projet urbain, etc...

Faciliter la coopération des acteurs du commerce -producteurs, distributeurs, consommateurs-

De nouvelles formes de coopération sont à soutenir pour proposer des services mutualisés (communication, plateforme, vitrine commune, logistique) et de proximité (vente ambulante). Elles permettront de faciliter la connaissance de l'offre mais également de la localisation des produits fabriqués et vendus sur le territoire.

« la transition écologique doit être un cadre général y compris pour le développement commercial »

« est-ce qu'aujourd'hui avoir 10 000 m² au même endroit cela fait sens ou est-ce qu'il ne faut mieux pas avoir 1000m² répartis sur 10 sites pour, en terme de transition écologique, réduire les déplacements »

« les nouveaux magasins (type magasin de producteurs) interrogent notre modèle économique et de consommation, on s'est rendu compte que le schéma où on développe des immenses centres commerciaux en périphérie des villes est aujourd'hui à bout de souffle.»

«On peut considérer différentes échelles du circuit court : la proximité immédiate et le réseau à structurer à l'échelle du territoire en vue d'une complémentarité»

« les mutations ne doivent pas être subies mais anticipées»

« la coopération peut se traduire par des offres mutualisées en communication, en trajets logistiques et en trajets de diffusion des produits »

« ce qui caractérise l'époque, c'est la diversification des modes d'acheter, même si cela touche encore peu de monde »

« les solutions d'itinérance pourraient être favorisées par les pouvoirs publics et être un complément de l'offre. Le marchand ambulant permet le lien social et peut permettre la réutilisation d'espaces publics en désuétude »



Les enjeux exprimés

Conforter un maillage territorial fort des équipements et services

Ce maillage doit permettre à chacun d'accéder à une offre de services satisfaisante, qui réponde aux besoins locaux. Le réseaux des villes et des villages structurants pose une géographie prioritaire pour le développement des services.

La localisation et le développement des équipements structurants (piscine, médiathèque, stade, université...), nécessitent d'être discutés dans un cadre intercommunal voire à plusieurs intercommunalités.

Le SCoT doit faciliter ce dialogue. Il doit permettre d'optimiser chaque site d'implantation, en articulant les politiques publiques qui sont impactées par la nature de l'équipement, son niveau de rayonnement...

Mailler à toutes les échelles, et ainsi contribuer à la revalorisation des centres bourgs

La «centralité», le «coeur de ville» sont les lieux préférentiels de développement des équipements et services du quotidien. La revitalisation des cœurs de bourg doit dépasser les contraintes patrimoniales et s'inscrire dans un dialogue entre les références historiques et les modes de vie contemporains (travailler l'accès et les mobilités, adapter les horaires des services aux publics du territoire concerné, favoriser le partage de mêmes espaces par des services publics et des services privés, penser l'impact du numérique...).

Relocaliser les services, favoriser des services à taille humaine, pour faire face aux enjeux et promouvoir une «décroissance» positive

Le changement climatique et environnemental est possiblement porteur de grands risques sociaux s'il oppose ceux ayant les moyens d'accéder à certains services (eau potable, énergies, alimentation...) et ceux qui en seront exclus (pour des raisons d'accès physique ou financier).

Il s'agit donc d'anticiper un nouveau modèle inspiré de projets et démarches déjà à l'oeuvre sur le territoire ou ailleurs : modèle agricole alternatif, réflexion sur les filières du bâtiment (filière sèche...), projets coopératifs, réflexion sur la circularité appliquée à toutes les échelles de projets... .

Le SCoT doit illustrer le cercle vertueux et optimal d'un «éco-système» urbain, où chacun (commune, territoire, acteur, individu...) contribue à la résilience du territoire autant qu'à l'amélioration du cadre de vie.

« Il faut mailler tous les centres du monde. En fonction du maillage, il y a différents atouts à valoriser »

« La mobilisation pour le dernier bar du village, c'est comme la mobilisation pour le dernier ours blanc... c'est déjà trop tard »

« Pour que ça marche, tout le monde doit tirer dans le même sens ».

« La dématérialisation et la circularité vont transformer nos vies, on le voit déjà avec l'e.commerce ou le coworking et le télétravail. Pour la première fois cela donne autant de pouvoirs aux jeunes qu'aux seniors »

« Soit on survit parce qu'on est dans la coopération, soit on est mort... »

« Demain, on sera sur une fracture inversée... c'est la ruralité qui aura les moyens de la résilience ! »

« On a beaucoup à s'inspirer sur le littoral des initiatives menées à l'intérieur »

« C'est la première fois qu'on pose ensemble des mots aussi explicites sur ce que nous ressentons tous comme inévitable : la décroissance »



Les enjeux exprimés

Construire une offre culturelle et de loisirs maillée sur l'ensemble du territoire grâce à une action politique basée sur la coopération.

L'enjeu est de parvenir à un équilibre de l'offre sur le territoire en évitant toute concurrence grâce à, d'une part, la mutualisation des offres, équipements et pratiques, et d'autre part, à une meilleure coopération des acteurs, notamment politiques. Il s'agit également de permettre une meilleure articulation entre le développement de l'habitat, l'offre de mobilités et l'offre culturelle et de loisirs. Le SCoT doit donner le cadre et les outils nécessaires à un accès à l'offre culturelle et de loisirs sur l'ensemble du territoire, dans le temps et dans l'espace, au plus près de l'utilisateur.

Proposer une offre culturelle et de loisirs accessible à tous et qui s'adapte aux changements de pratiques.

La culture et les loisirs doivent s'adapter aux changements de pratiques en cours. Il y a donc un enjeu à décloisonner les publics en proposant des offres innovantes, en créant des équipements polyvalents, etc. C'est également la cohabitation des usages et des personnes qui est en jeu, en trouvant des éléments fédérateurs, intergénérationnels, à même de pouvoir créer du lien social y compris pour les « nouveaux arrivants ». Les collectivités ont intérêt à soutenir davantage le bénévolat, nécessaire à la diffusion de la culture.

Le SCoT doit faciliter les initiatives innovantes et expérimentales reproductibles à l'échelle du territoire, par exemple grâce au numérique pour améliorer la sensibilisation et l'accès à la culture, notamment des plus jeunes.

Préserver et valoriser l'ensemble du territoire en créant une offre culturelle et de loisirs pérenne, qui s'adapte aux enjeux de la transition écologique.

Une offre culturelle et de loisirs forte renforce l'attractivité d'un territoire et de son cadre de vie. Sur ce point, l'enjeu principal est d'offrir une réponse pertinente et durable qui tienne compte des enjeux écologiques existants et à venir.

Le SCoT doit poser le cadre d'un tourisme durable résultant d'un équilibre entre attractivité, valorisation des atouts et préservation du patrimoine naturel, architectural et identitaire du Pays Basque et du Seignaux.

« Le SCOT doit permettre de protéger les espaces fragiles de certaines pratiques »

« Il faut une bonne couverture et une bonne répartition territoriale des équipements et services mais attention de ne pas faire des équipements vides. La polyvalence des équipements peut être une piste »

« La mutualisation, même si les villages veulent chacun leur équipement, ça peut aussi s'envisager dans le sens du modèle économique avec de nouvelles pratiques : itinérance, mutualisation des emplois... »

« Il faut, par le biais de la mutualisation, que les communes incitent les habitants à se déplacer pour accéder à toute la diversité culturelle et de loisirs du territoire »

« La mutualisation ce n'est pas seulement les communes, ça peut être aussi avec les associations ou les associations entre elles »

« Mutualiser les infrastructures ça fait sens pour réduire la consommation de foncier et d'espace »

« Accessibilité financière, accessibilité physique... c'est important de conjuguer les deux »

« La sphère politique doit accompagner la sphère associative »

« Le patrimoine peut être un véritable élément fédérateur du SCOT. C'est une force mais il faut la faire vivre dans le temps en intégrant tout le monde »

« Il y a un enjeu à intégrer de la population notamment jeune dans un territoire à la culture très ancrée. Il faut innover et bousculer les pratiques »



Les enjeux exprimés

Sensibiliser le grand public aux enjeux de préservation et de gestion de la ressource en eau.

L'enjeu est de parvenir à sensibiliser les citoyens sur l'urgence à protéger la ressource en eau (incitation à réduire sa consommation d'eau, etc.). Il est également important d'aboutir à davantage de transparence sur les modalités de gestion de l'eau sur le territoire, afin de sensibiliser aux risques de pollution mais aussi de montrer les initiatives locales vertueuses.

Le SCoT doit permettre de mieux faire connaître et donc de mieux préserver la ressource en eau comme patrimoine du territoire.

Adopter une démarche préventive face aux risques naturels dans un contexte de changement climatique.

Avec le changement climatique, les risques naturels s'accroissent. C'est l'ensemble du territoire qui est concerné. Sur la question de la gestion du trait de côte, les risques d'érosion nécessitent d'être anticipés, par exemple avec des stratégies de repli ou de recomposition. L'augmentation de l'intensité de la pluviométrie implique également un ajustement des ouvrages aujourd'hui sous-dimensionnés. L'enjeu est d'éviter la pollution des eaux de baignade et la pollution bactérienne des cours d'eau qui impactent le tourisme, la biodiversité locale et le cadre de vie.

Le SCoT doit définir une stratégie ambitieuse en matière de prévention des risques naturels, en lien avec les politiques nationales et régionales d'aménagement.

Développer une plus grande maîtrise du cycle de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Il y a un fort enjeu à retrouver la perméabilité des sols dans l'existant comme dans les futurs projets d'aménagement (une action forte sur l'artificialisation des sols, le lessivage des sols agricoles, l'adaptation des systèmes d'épuration, la gestion des eaux grises, etc.). Il faut également intégrer les agriculteurs à cette démarche afin de transformer les modèles de production agricoles pour diminuer leur consommation de la ressource et leur impact sur les nappes phréatiques.

Le SCoT doit servir de catalyseur à une démarche collaborative permettant d'envisager la gestion du cycle de l'eau à la large échelle des bassins versants, en s'appuyant sur les documents cadres existants (SAGE).

« Le SCoT peut être un élément moteur de réflexion pour trouver des solutions à des échelles plus adaptées (bassins versants) notamment pour permettre des économies et éviter de démultiplier les coûts »

« Il faut créer une coopération entre l'amont et l'aval, traiter les problématiques de l'eau à l'échelle du bassin versant »

« Maintenant assumons, mettons les mots, reconnaissons là où ça pêche, trouvons les solutions mais dépêchons nous »

« L'agriculture s'adapte au changement climatique car elle en subit les conséquences, mais il y a un besoin de formation »

« Plutôt que mettre des pansements, mieux vaut agir en amont sur les pratiques agricoles, industrielles et de développement urbain »

« Considérer les problématiques de l'eau en amont des projets de territoire »

« Lien entre la qualité et l'usage de l'eau, réinterroger l'utilisation de l'eau potable pour des usages non alimentaires »

« L'économie d'eau devrait être en enjeu majeur »



Les enjeux exprimés

Engager une action ambitieuse de sensibilisation du public, pour des habitants acteurs qui ne sont pas réduits à un rôle de consommateur.

Changer les mentalités en matière d'alimentation se traduit par une éducation au goût, à la cuisine, à la gestion des déchets... notamment auprès des enfants mais aussi des adultes (formations pour les professionnels, etc.).

Le SCoT doit accompagner les collectivités dans leur démarche de sensibilisation de la population.

Construire un projet alimentaire avec une forte dimension sociale, en accompagnant les professionnels de l'agriculture et les consommateurs vers une démarche de transition écologique.

L'enjeu est de favoriser le développement d'un modèle agricole et alimentaire local et circulaire qui privilégie les circuits-courts et les modèles de productions vertueux. Il s'agit de soutenir davantage les agriculteurs, peu nombreux et en difficulté, pour faciliter leur installation et leur intégration sur le territoire (créer du lien, assurer la transmission des terres et des savoirs...) et aboutir à une égalité alimentaire (produits de qualité au juste prix).

Le SCoT doit orienter la stratégie en matière d'agriculture et d'alimentation vers une démarche intégratrice, en appui du Projet Alimentaire Territorial.

Préserver et valoriser les ressources du territoire : du sol à l'assiette.

Il y a un enjeu à préserver et valoriser les ressources du territoire (qualité des sols, eau, foncier...) et son paysage rural qui constitue une composante du terroir local.

Le SCoT doit définir une stratégie foncière forte et accompagner le changement de modèle économique : d'une agriculture aujourd'hui spécialisée dans des produits phares (porc, piment d'Espelette...) à une agriculture diversifiée et nourricière, vers une relative autosuffisance alimentaire du territoire.

Construire une nouvelle gouvernance alimentaire, basée sur la coopération.

Le SCoT doit permettre la constitution d'une gouvernance alimentaire locale et partagée entre collectivités, agriculteurs et habitants, car l'alimentation est l'affaire de tous.

« Dans chaque commune, il faut sensibiliser les élus à faire des réserves foncières, acheter des terrains, les cultiver en bio. Si les élus sont sensibilisés, ils peuvent communiquer auprès de la population »

« L'implantation d'agriculteurs bio, c'est un projet qui permet, notamment dans les zones périurbaines, de réconcilier la production agricole, les agriculteurs, avec les habitants. Il faudrait prioriser sur le bio qui a une plus forte acceptation sociale de la part de la population »

« On est tous à mettre autour de la table des normes et des critères sur l'habitat, à quand revenir à des vrais critères d'insertion de qualité des outils agricoles ? [...] le terroir c'est un tout : le produit mais aussi le paysage »

« L'autosuffisance aujourd'hui, on l'a en fromage de brebis et en piment d'Espelette parce que le territoire s'est spécialisé. On a un enjeu à se diversifier et à avoir une véritable stratégie notamment foncière »

« C'est la nécessité d'un travail de sensibilisation, même d'éducation populaire pour l'alimentation, pour sortir de la désinformation organisée dans le marketing, dans l'agro-alimentaire, et donner à chacun les clés pour choisir de manière consciente. On pense souvent aux enfants mais les adultes ont aussi largement besoin d'être sensibilisés »

« On manque de maraîchers. Il y a la demande mais pas de producteur. C'est un problème puisqu'on est obligés d'aller chercher des produits très loin »



Les enjeux exprimés

Agir simultanément sur deux fronts : poursuivre toutes les actions de rénovation énergétique et mettre en place une stratégie pour atteindre la neutralité carbone en 2050

Il s'agit de réduire notablement les besoins énergétiques. Le rôle des collectivités est décisif pour faciliter la rénovation énergétique des bâtiments, publics et privés. La collectivité doit reprendre la main et accompagner directement les usagers, et ne plus déléguer ce type d'actions à des prestataires extérieurs. L'idée d'un engagement des collectivités comme tiers financeur est citée comme une piste à explorer (les économies d'énergie réalisées permettant de rembourser progressivement l'emprunt).

Le SCoT doit poser clairement le cadre et la stratégie pour atteindre la neutralité carbone en 2050, en lien étroit avec les PCAET et l'ensemble des politiques publiques concernées.

Viser l'autonomie énergétique, en favorisant les énergies renouvelables, produites localement dans le mix énergétique local pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles

Cet enjeu renforce l'ambition globale de reconnaissance de la capacité locale du territoire à se réappropriier ses ressources et à les gérer de manière responsable sur un mode coopératif.

Le SCoT doit identifier les gisements locaux et être explicite sur les actions à mener, pour éviter les conflits d'usage; par exemple, en prévoyant le développement des énergies renouvelables exclusivement sur les espaces déjà bâtis et en sollicitant un droit à l'expérimentation lorsque la réglementation actuelle est un frein.

Promouvoir la recherche et développement sur les énergies renouvelables, dans un souci de circularité avec d'autres chantiers de valorisation des ressources locales (alimentation/agriculture, BTP, économie sociale et solidaire...)

La question énergétique interfère avec tous les domaines de l'aménagement et de la vie quotidienne des citoyens comme des entreprises. Elle mérite d'être mise en synergie avec l'ensemble des potentiels locaux, pour trouver un modèle économique plus intégré et plus coopératif.

Si la première finalité est de répondre aux besoins de la population et des entreprises, il s'agit de conforter la résilience du territoire.

« La meilleure énergie c'est celle qu'on ne consomme pas »

« La sobriété, les politiques ont beaucoup de choses à faire notamment à travers le SCoT et les politiques publiques de mobilité : il faut donner les moyens, des choses pratiques, pour faire évoluer les pratiques des citoyens »

« L'implication citoyenne dans les choix énergétiques que la collectivité doit accompagner doit être facilitée, et largement recherchée »

« Arrêtons la bonne conscience ! Il faut arrêter de conduire, de produire et de consommer des plastiques... »

« Toutes les collectivités doivent donner l'exemple, autant sur les économies d'énergies que sur la production d'énergie. Tous les bâtiments publics doivent devenir support de production. »

« Ce qu'on peut maîtriser localement, il faut qu'on le fasse... et qu'on le fasse mieux »

« La transition énergétique, on n'a pas le choix. Donc, il faut y aller, envisager les alternatives, réduire les besoins de consommations... et ça ne concerne pas que les énergies. Mais il faut aussi continuer la recherche, technologique ou autre, parce que les énergies propres ne le sont pas tant que ça »





Que retenir pour le SCoT ?

Les mots clés

SENSIBILISER
RESPONSABILISER
ACCOMPAGNER

COMPLEMENTARITE
COOPERATION

Le SCoT a pour ambition d'élaborer un projet de planification commun aux territoires du Pays Basque et du Seignanx, construit dans un dialogue permanent avec la société civile.

La démarche, concernant l'ensemble de la population, vise également à mettre en place un processus de réflexions et d'échanges permettant de :

- Sensibiliser les citoyens et usagers à la nature des défis à relever. Le SCoT doit donner à voir et comprendre la nécessité et les modalités du changement de modèle à engager pour répondre, de manière pérenne, aux défis écologiques et climatiques.
- Responsabiliser les citoyens et usagers sur leurs capacités d'agir. La démarche du SCoT souhaite donner plus de visibilité à l'implication de la société civile organisée et à leur impact sur les politiques d'aménagement du territoire.
- D'accompagner les initiatives portées par la société civile et d'en expérimenter la traduction dans les documents constitutifs du SCoT. La démarche du SCoT est ainsi proactive : la dimension stratégique se traduira par des actions concrètes d'intérêt général initiées collectivement.

Cette dimension humaine et sociale répond aux préoccupations énoncées par les participants du séminaire : faire du lien entre les générations, conforter les réseaux d'acteurs, promouvoir les initiatives citoyennes, accueillir les nouveaux arrivants.

Le SCoT Pays Basque et du Seignanx établira des propositions de traduction de ces ambitions.

Un des enjeux majeurs du SCoT, est de faciliter les solidarités et les complémentarités entre les espaces, les activités et les établissements humains.

Le SCoT souhaite sortir des discours récurrents sur les rapports concurrentiels et situations de dualité (le littoral vs l'intérieur, l'urbain vs le rural, la grande distribution vs le commerce de proximité,...), pour révéler les axes de coopération et de complémentarité.

La diversité des situations territoriales (urbaine, rurale, littorale, de montagne, frontalière,...) constitue un formidable atout. Le SCoT souhaite en premier lieu, identifier et caractériser les complémentarités existantes et futures afin de favoriser des logiques de coopération de toutes formes et sur tous les thèmes de l'aménagement, du développement et du renouvellement.

Cette perspective doit permettre la déclinaison de nouveaux modèles de fabrication du territoire prenant appui sur les réseaux de villes et de villages, des formes de mutualisation des services, des équipements et des compétences.

Le SCoT traduira la structuration des pôles de complémentarité du territoire mais aussi des réseaux de coopération potentiels entre villes et villages.

RELIER CONNECTER

Le SCoT permet d'anticiper les mutations de la société et les transitions auxquelles les citoyens se trouvent confrontés, sans perdre la spécificité des savoir-faire locaux.

Les technologies numériques de l'information et de la communication touchent toutes les thématiques de l'aménagement. Le degré de dépendance, de vulnérabilité et le risque de déshumanisation des relations sociales qui pourraient découler de cette mutation ont interpellé les participants du séminaire.

Avant d'être un produit au service d'une économie de marché, les technologies numériques seront développées comme des solutions de mise en lien, en qualifiant des lieux de sociabilité et du vivre ensemble.

La création et l'usage de l'outil numérique doivent servir et répondre avant tout aux besoins formulés par les citoyens, les habitants, les professionnels, les associations, les collectivités.

Au delà d'une nécessité de disposer d'une couverture numérique de la totalité du territoire, le SCoT se donne pour objectif d'incarner une dimension sociale et sociétale dans la structuration technologique des réseaux numériques.

TRANSITION ADAPTATION RESILIENCE

Le SCoT donne la parole aux acteurs du faire, qui démontrent que les défis écologiques et climatiques sont d'ores et déjà intégrés sur le terrain, dans les dynamiques de projets et d'actions.

La démarche engagée par le SCoT montre que la transition n'est pas une nouvelle condition du développement ni un simple processus d'adaptation mais l'opportunité d'opérer des changements radicaux dans les modèles de fabrication du territoire.

Le SCoT ambitionne de mettre en discussion et en action par l'exemple, des projets de développement plus résilients fondés sur le partage, la coopération et la circularité.

Cette dimension opérationnelle doit répondre à des objectifs de neutralité carbone, d'énergie propre, de réappropriation des ressources locales.

Le SCoT se fixe pour objectif d'identifier des initiatives exemplaires en terme de résilience et d'élaborer des orientations stratégiques nourries d'un cadre d'actions en capacité de préparer, à court terme, le territoire aux situations de crises à venir.

Quels enseignements retenir ?

Que d'évolutions en quelques mois !

Les échanges se sont largement affranchis du cadre classique des politiques d'aménagement. Lors de ce séminaire, il aura surtout été question de souveraineté alimentaire et énergétique, de circuits courts, d'accompagnement des initiatives locales, d'implication citoyenne, des apports de l'économie sociale et solidaire pour guider les méthodes et les nouvelles références du projet collectif...



Face aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux les initiatives se multiplient, les acteurs s'adaptent, et les élus prennent la mesure des risques et de l'urgence à agir.

Ce fut riche et inspirant, mais tout reste à faire !

Comment rendre notre société et nos territoires plus résilients ?

Les témoignages qui ont rythmé cette journée, nous invitent à révéler, co-produire, garantir la résilience de systèmes locaux à «taille humaine», pour mieux maîtriser les conséquences locales de nos actions individuelles et collectives.

Les travaux en ateliers ont rappelé l'importance de penser conjointement l'aménagement et le développement de notre territoire, à partir de pratiques réelles.

Le SCoT doit promouvoir des modalités d'aménagement et de développement garantes de développement local. Le territoire deviendrait le principal pourvoyeur d'une économie solidaire, respectueuse des ressources humaines et natu-

relles. Il semble que notre héritage local soit exemplaire en la matière et éminemment porteur de modernité. Le SCoT doit donc s'en saisir.

Quelle place pour l'action publique ?

Les initiatives citoyennes sont des aiguillons utiles. Or, l'action publique sur les infrastructures, les normes et les bonnes pratiques (mobilité, énergie, eau, numérique...) demeure essentielle pour permettre l'accès de tous à un mode de vie plus sobre, plus sain et plus durable.

Le SCoT prendra sa part en impulsant une dynamique positive, mais lucide, qui facilite l'action et nous rend collectivement acteur de notre développement. Un développement choisi, dont les modalités sont à adapter à notre échelle, à nos spécificités géographiques et à nos ressources locales.

Notre SCoT doit prendre la mesure des vulnérabilités mais également des potentiels dont recèle notre territoire, pour y faire face. Le SCoT doit flécher les actions les plus à mêmes de garantir la résilience de notre territoire et de ses voisinages.

Ces principes vont inmanquablement transformer nos habitudes et l'organisation de nos villes, nos villages, nos agricultures, nos commerces ou nos mobilités. Ils nourrissent déjà des imaginaires positifs, nous invitent à remobiliser des savoirs faire et redonnent de la valeur et d'indéniables capacités de développement aux territoires intérieurs.



Marc BERARD
Président du syndicat
du Schéma de Cohérence Territoriale
Pays Basque et Seignanx

En collaboration avec

INterland

audap
agence d'urbanisme
atlantique & pyrénées

**RÉSEAUX DE VIES, RÉSEAUX DE VILLES...
OU COMMENT L'ÉVOLUTION DES PRÉOCCUPATIONS
FAIT ÉVOLUER LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ET
D'AMÉNAGEMENT ?**

**SYNTHESE
DES DEBATS**

2